

Fundación GEAR
habitafRica



Avis aux parents
Les parents s'engagent à...



CRECHE



ENFANTS SUBSAHARIENS **SUR LE CHEMIN** DE L'ÉCOLE MAROCAINE

Le chemin qui mène à l'école marocaine est semé d'embûches pour les enfants de migrants subsahariens. Rare sont les inscrits. À ce jour, ils seraient 174 à avoir rejoint les bancs de nos écoles depuis l'année scolaire 2009-2010. Malgré les efforts du gouvernement pour simplifier l'accès à l'éducation, via la circulaire du 9 octobre 2013, ces enfants de migrants peinent à rejoindre les classes marocaines. Et parmi les scolarisés, certains font face à une toute autre difficulté : l'intégration avec leurs petits camarades marocains. Reportage.

Par Lamiaâ Khalloufi
Photos Aïssa Saouri

Il est 14h30, la sieste est terminée. La pause finie, les élèves subsahariens de la crèche de la Fondation Orient Occident, située au quartier Yacoub El Mansour à Rabat, entament leur cours d'arabe classique. Et c'est sans broncher qu'ils récitent leur leçon dans un accent à peine perceptible. Bien au contraire, ils sont heureux d'apprendre de nouvelles choses. Pour l'instant, il n'y a pas de loi qui a modifié le cadre juridique pour la scolarisation des enfants subsahariens. Seule une circulaire du ministère de l'Éducation nationale, portant sur l'accès à l'éducation des enfants migrants subsahariens et du Sahel, a été publiée le 9 octobre dernier. L'annonce de cette politique nouvelle par rapport à l'émigration via cette nouvelle circulaire, visant à autoriser les inscriptions de ces enfants, a permis la scolarisation de nouveaux enfants. Toutefois, cette circulaire comprend un hic. Elle stipule que seuls les enfants migrants subsahariens et du Sahel

sont autorisés à être scolarisés: «Pourquoi ne pas parler de tous les enfants de migrants et exclure les autres pays?», s'interroge Stéphane Julinet, responsable juridique du GADEM (Groupe Anti-raciste de Défense et d'accompagnement des Étrangers et Migrants). Aussi, l'information n'a pas été bien diffusée auprès des migrants, des écoles, des académies, des délégations... Pour Stéphane Julinet, il faudrait refaire une circulaire qui ouvrirait l'éducation à tous les enfants de migrants. «On sait aussi qu'il existe une circulaire concernant la facilitation d'insertion des enfants marocains ayant des problèmes d'état civil : «Pourquoi encore faire des catégories et ne pas englober à la place tous les enfants ayant des problèmes d'état civil, sans distinguer les Marocains des migrants ? », se demande-t-il. Ce sont 174 enfants migrants subsahariens et du Sahel qui sont actuellement scolarisés au Maroc, apprend-on de Halima Qassemy, membre de l'association Oum El Banine. Parmi eux, 73 élèves ont été

174 enfants migrants subsahariens et du Sahel sont actuellement scolarisés au Maroc, dont 73 après la circulaire.

scolarisés après la publication de la circulaire et 101 avant, via un processus d'intégration basé sur la bonne volonté des professionnels de l'éducation au niveau de Rabat. Pour la jeune femme, ce sont des centaines d'enfants (voire des milliers) de migrants qui sont en attente d'être scolarisés. «Il n'y a pas de système d'information dirigé vers les parents de migrants afin de leur expliquer les démarches à suivre pour la scolarisation de leurs enfants. Il y a clairement un manque d'information et d'accompagnement. Le seul suivi dont disposent les parents actuellement existe via diverses associations (comme la Fondation Orient Occident et Caritas) et projets dont Tamkine Migrants réalisé par les associations Oum el Banine et Terre des Hommes».

BLOCAGES ET APPREHENSIONS

Mais le blocage existe aussi de l'autre côté. Tous les migrants ne sont pas musulmans et ils ne souhaitent pas que leurs enfants étudient les matières religieuses. C'est le cas de Fatoumata, mère de trois enfants : «Je suis de religion catholique et je ne comprends pas pourquoi mes enfants sont obligés de suivre des cours de religion islamique» ! Mais la raison principale du blocage est que certains migrants craignent d'inscrire leurs enfants à l'école car ils ont peur qu'ils y subissent des actes racistes : «Un jour, mon fils est sorti dans la rue pour jouer au ballon. Il est rentré à la maison avec une morsure que lui avait fait un petit marocain», raconte Irène, une maman congolaise âgée de 43 ans. Aminata, une jeune coiffeuse ivoirienne de 32 ans, confie avoir été plusieurs fois agressée et traitée de «azzia» (négresse) : «Certains Marocains me dévisagent dans la rue et on m'a déjà craché dessus».

Et les petits subsahariens sont aussi victimes d'insultes «Les gens sont méchants car on

me traite de noir et j'ai déjà été victime d'agressions et de jets de pierre dans la rue. Le racisme dans la rue m'affecte», confesse Jean, 9 ans. Divine, 8 ans, une camarade de classe de ce dernier, redoute chaque matin d'aller à l'école : «Je n'aime pas beaucoup l'école parce que les enfants m'insultent et me traite de «azzia», explique-t-elle.

A quelques pas de cette école primaire se trouve le collège de Brandy. L'adolescent de 12 raconte, quant à lui, que parfois des enfants marocains sont violents avec lui : «Mon père m'interdit de réagir de peur qu'ils me fassent encore plus mal», indique-t-il, la larme à l'œil.

Heureusement, les cas de racisme ne sont pas une généralité au Maroc et plusieurs familles d'émigrés ont réussi à s'intégrer : «Cela fait deux ans que je suis arrivée au Maroc et j'ai envie d'y rester», confie Nana, le sourire aux lèvres. «Vu que je ne connais pas l'arabe, ce n'était pas facile au départ mais je me suis intégré quand même. Dès mon arrivée, je n'ai pas trainé et j'ai cherché une école pour mon fils, âgé aujourd'hui de 11 ans et demi. De nature, mon enfant est timide mais je voulais qu'il se crée des amis et qu'il parle la darija. Aujourd'hui, il s'est adapté et il est heureux. D'ailleurs, il travaille très bien. Malgré les difficultés qu'il a rencontré, il est désormais le premier de son école en français ! Depuis que j'habite au Maroc, les problèmes que j'ai rencontrés concernent uniquement la langue. Malgré cela, j'ai rapidement trouvé un travail dans une pharmacie, puis je suis devenue professeur de français pour les petits, d'abord dans une école publique puis au sein de la Fondation Orient Occident».

LES ASSOCIATIONS, CE COUP DE POUCE

Nana n'est pas la seule à avoir reçu de l'aide des associations marocaines. «La Fondation

Orient Occident prépare les enfants à la scolarisation dans une école publique en leur apprenant la darija, l'arabe classique et le français», indique Najat Benlarabi, membre de la Fondation. « Nous avons une crèche et nous y acceptons les enfants à partir de 6 mois. Nous nous chargeons également de l'inscription des enfants dans les écoles publiques... et ceci bien avant la circulaire du 9 octobre 2013. Nous faisons également, pour les enfants scolarisés, un soutien scolaire tous les mercredis et les samedis. Ces enfants ont de très bons résultats à l'école. Beaucoup de réunions sont organisées avec les parents, pour les impliquer dans l'éducation de leurs enfants, pour les responsabiliser et les discipliner, et avec les enfants déjà scolarisés afin de savoir s'ils rencontrent des problèmes à l'école », poursuit N. Benlarabi.

Pour ce qui est des démarches à suivre afin d'inscrire son enfant à l'école, la fameuse circulaire liste à la fois un certain nombre de documents mais prévoit aussi quelques souplesses via l'utilisation de mots comme «ou tout autre document équivalent» ou encore «les parents doivent joindre un titre de séjour - s'ils en ont un-», se réjouit Stéphane Julinet.

Pour Najat Benlarabi, il y a déjà eu des progrès au niveau des mesures gouvernementales depuis son arrivée au sein de la Fondation Orient Occident en 2008. Toutefois, le fait que l'école soit un droit n'est pas encore un principe appliqué : « Il est important que les directeurs d'école ne ferment pas les portes à ces enfants et il faut adapter le programme scolaire à leurs profils ».

Ces associations fournissent bien plus qu'une aide juridique et sociale : «Ici, c'est comme une famille. Si les jeunes ont des soucis, ils peuvent aller en parler avec les psychologues et quand on remarque qu'un enfant ne vient plus, on appelle les parents ou on se déplace chez lui pour savoir pourquoi». Cette notion de famille créée par les associations et les avancées juridiques établies par le gouvernement marocain donnent l'espoir de lendemains meilleurs pour ces enfants de migrants et leurs familles.



>>> Il est 9h l orsqu'Aminata vient déposer sa fille, Ivana, 6 mois, à la crèche de la Fondation Orient-Occident.



>> Irène, maman du petit Amir, a foi en un avenir meilleur pour son fils depuis qu'elle est entourée des membres de la Fondation.

>>> La Fondation Orient Occident accueille les migrants subsahariens dans une ambiance chaleureuse et familiale.





Certains migrants craignent d'inscrire leurs enfants à l'école publique car ils ont peur qu'ils y subissent des actes racistes.

La xénophobie bientôt punie ?

Une proposition de loi de l'Istiqlal sur la xénophobie a été déposée le 12 mai dernier au bureau du Parlement. Des peines allant d'un an à 3 ans de prison ferme sont prévues, ainsi que des amendes pouvant atteindre les 50.000 dirhams. Selon les dispositions de ce projet de loi, les actes de xénophobie et de racisme seront triplement sanctionnés si leurs auteurs sont des responsables, des fonctionnaires publics, des membres des forces de sécurité ou des porteurs d'armes, durant l'exercice de leurs fonctions. Les racistes n'ont qu'à bien se tenir !



L'intégration des enfants de migrants vue par les ONG

Stéphane Julinet

Chargé de programme droit des étrangers et plaidoyer au GADEM



Le réel problème est que l'application de la circulaire du 9 octobre 2013 a beaucoup de mal à devenir un réflexe pour les Marocains et à rentrer dans

les mœurs. Même s'il y a des avancées en termes de lois, il y a beaucoup de barrages, de blocages et de catégorisations qui empêchent l'accès à l'éducation et l'intégration de ces enfants dans le milieu scolaire. L'enseignement est un droit fondamental et il devrait être totalement indépendant de la situation administrative des parents de l'enfant.

Halima Qassemy,

Responsable formation et partenariat à Oum El Banine et coordinatrice du volet éducation du projet Tamkine Migrants



Généralement, les enfants de migrants s'intègrent très bien avec leurs camarades et s'entendent bien avec leurs professeurs. Mais ils rencontrent quelques

difficultés en dehors de leur classe. Les enfants sont classés en deux catégories : les francophones et les anglophones. Ceux qui parlent le français s'intègrent plus facilement que ceux qui parlent anglais (d'ailleurs, très peu d'enfants anglophones ont été intégrés). Avant l'intégration de ces enfants à l'école, il y a des cours de renforcement linguistique de darija et d'arabe classique. Mais ces enfants ont encore besoin de cours de soutien en dehors de la classe.

Najat Benlarbi,

Chargée de programme migration à la Fondation Orient Occident



Les enfants représentent la tranche de la population qui s'intègre le plus vite et le mieux car c'est encore l'âge de l'innocence. Cela fait chaud au cœur

de savoir que les enfants qu'on avait ici ont maintenant grandi et ont réussi. Ils ont cette envie d'apprendre, alors si on peut en faire des futurs cadres, ce serait magnifique ! Migrant, réfugié, ayant une situation régulière ou non : ce sont les mêmes personnes qui ont les mêmes besoins. On ne veut pas faire de distinction dans leur intégration. C'est pourquoi on a un programme pour tous. Mais bien évidemment, on fait aussi du cas par cas via un suivi particulier.



«Je ne m'appelle pas Azzi»

La première campagne marocaine contre le racisme, débutée le 21 mars dernier, a beaucoup fait parler d'elle. Le jour de son lancement par la Coordination «Papiers Pour Tous» à l'hôtel Golden Tulip Farah de Rabat, des personnalités du monde des arts, de la culture, des droits humains, du sport et de la presse se sont donné rendez-vous. La campagne doit prendre fin le 20 juin, qui coïncide avec la Journée mondiale du réfugié. Hormis la réalisation de cette campagne et de la création d'un groupe Facebook nommé Papiers Pour Tous, la coordination a également lancé une pétition sur Avaaz intitulée «L'appel du 21». Toutes ces actions n'ont qu'un seul objectif : lutter contre le racisme à l'égard des Subsahariens. Il était temps.